

coup; mais ce sont là des détails qui se perdent dans l'immensité de l'ensemble, comme des ornements d'un autre style dans un édifice grandiose.

« Nous avons dit que Balzac travaillait péniblement, et, fondeur obstiné, rejetait dix ou douze fois au creuset le métal qui n'avait pas rempli exactement le moule; comme Bernard Palissy, il eût brûlé les meubles, le plancher et jusqu'aux poutres de sa maison pour entretenir le feu de son fourneau et ne pas manquer l'expérience; les nécessités les plus dures ne lui firent jamais livrer une œuvre sur laquelle il n'eût pas mis le dernier effort, et il donna d'admirables exemples de conscience littéraire. Ses corrections, si nombreuses qu'e les équivalaient presque à des éditions différentes de la même idée, furent portées à son compte par les éditeurs dont elles absorbaient les bénéfices, et son salaire, souvent modique pour la valeur de l'œuvre et la peine qu'elle avait coûtée, en était diminué d'autant. Les sommes promises n'arrivaient pas toujours aux échéances, et pour soutenir ce qu'il appelait en riant sa dette flottante, Balzac déploya des ressources d'esprit prodigieuses et une activité qui eût absorbé complètement la vie d'un homme ordinaire. Mais, lorsqu'assis devant sa table, dans son froc de moine, au milieu du silence nocturne, il se trouvait en face de feuilles blanches sur lesquelles se profilait la lueur de son flambeau à sept bougies, concentrés par un abat-jour vert, en prenant la plume il oubliait tout, et alors commençait une lutte plus terrible que la lutte de Jacob avec l'ange, celle de la forme et de l'idée. Dans ces batailles de chaque nuit, dont au matin il sortait brisé mais vainqueur, lorsque le foyer éteint refroidissait l'atmosphère de la chambre, sa tête fumait et de son corps s'exhalait un brouillard visible comme du corps des chevaux en temps d'hiver. Quelquefois une phrase seule occupait toute une veille: elle était prise, reprise, tordue, pétrie, martelée, allongée, raccourcie, écrite de cent façons différentes, et, chose bizarre! la forme nécessaire, absolue, ne se présentait qu'après l'épuisement des formes approximatives; sans doute le métal coulait souvent d'un jet plus plein et plus dru, mais il est bien peu de pages dans Balzac qui soient restées identiques au premier brouillon. Sa manière de procéder était celle-ci: quand il avait longuement porté et vécu un sujet, d'une écriture rapide, heurtée, pochée, presque hiéroglyphique, il traçait une espèce de scénario en quelques pages, qu'il envoyait à l'imprimerie d'où elles revenaient en placards, c'est-à-dire en colonnes isolées au milieu de larges feuilles. Il lisait attentivement ces placards, qui donnaient déjà à son embryon d'œuvre ce caractère impersonnel que n'a pas le manuscrit, et il appliquait à cette ébauche la haute faculté critique qu'il possédait, comme s'il se fût agi d'un autre. Il opérait sur quelque chose; s'approuvant ou se désapprouvant, il maintenait ou corrigeait, mais surtout ajoutait. Des lignes partant du commencement, du milieu ou de la fin des phrases, se dirigeaient vers les marges à droite, à gauche, en haut, en bas, conduisant à des développements, à des intercalations, à des incises, à des épithètes, à des adverbies. Au bout de quelques heures de travail, on eût dit le bouquet d'un feu d'artifice dessiné par un enfant. Du texte primitif partaient des fusées de style qui éclataient de toutes parts. Puis c'étaient des croix simples, des croix recroisées comme celles du blason, des étoiles, des soleils, des chiffres arabes ou romains, des lettres grecques ou françaises, tous les signes imaginables de renvoi qui venaient se mêler aux rayures. Des bandes de papier, collées avec des pains à cacheter, piquées avec des épingle, s'ajoutaient aux marges insuffisantes, zébrées de lignes en fins caractères pour ménager la place, et pleines elle-mêmes de ratures, car la correction à peine faite était déjà corrigée. Le placard imprimé disparaissait presque au milieu de ce grimoire d'apparence presque cabalistique, que les typographes se passaient de main en main, ne voulant pas faire chacun plus d'une heure de Balzac.

« Le jour suivant, on rapportait les placards avec les corrections faites, et déjà augmentés de moitié.

« Balzac se remettait à l'œuvre, amplifiant toujours, ajoutant un trait, un détail, une peinture, une observation de mœurs, un mot caractéristique, une phrase à effet, faisant serrer l'idée de plus près par la forme, se rapprochant toujours davantage de son tracé intérieur, choisissant comme un peintre parmi trois ou quatre contours la ligne définitive. Souvent ce terrible travail terminé avec cette intensité d'attention dont lui seul était capable, il s'apercevait que la pensée avait glissé à l'exécution, qu'un épisode prédominait, qu'une figure qu'il voulait secondaire pour l'effet général saillait hors de son plan, et d'un trait de plume il abattait courageusement le résultat de quatre à cinq nuits de labeur. Il était héroïque dans ces circonstances.

« Malgré cette façon laborieuse d'exécuter, Balzac produisait beaucoup, grâce à sa volonté surhumaine servie par un tempérament d'athlète et une réclusion de moine. Pendant deux ou trois mois de suite, lorsqu'il avait quelque œuvre importante en train, il travaillait seize ou dix-huit heures sur vingt-quatre; il n'accordait à l'animalité que six heures d'un sommeil lourd, fiévreux, convulsif, amené par la torpeur de la digestion après un repas pris à la hâte. Il disparaissait alors complètement, ses meilleurs amis perdaient sa trace; mais il sortait bien tôt de dessous terre, agitant un chef-d'œuvre au-dessus de sa tête, riant de son large rire, s'applaudissant avec une naïveté parfaite et s'accordant des éloges que, du reste, il ne demandait à personne. Nul auteur ne fut plus insouciant que lui des articles et des réclames à l'endroit de ses livres; il laissait sa réputation se faire toute seule, sans y mettre la main. »

## AFFAIRE-GUIBORD

Nous publions ici une traduction textuelle des conclusions du jugement dans l'affaire Guibord :

« Leurs Seigneuries ne croient pas nécessaire de considérer si, au cas où les parties au procès et les circonstances avaient été différentes, elles auraient eu ou n'auraient pas eu le pouvoir d'ordonner l'enterrement de Guibord avec les cérémonies religieuses ordinaires, parce que la veuve s'est finalement désistée de cette demande, et que les demandeurs ne l'ont pas réitérée à la barre de Leurs Seigneuries, et aussi parce que le curé n'est pas personnellement en cause; mais Elles soumettent humblement à Sa Majesté l'opinion que les Décrets de la Cour du Banc de la Reine et de la Cour de Révision soient réformés.

« Que le Décret primitif de la Cour Supérieure soient modifié, et que, au lieu de l'ordonnance de cette Cour, il soit ordonné qu'un *Writ of Mandamus* exécutoire soit signifié aux « Curé et Marguilliers de l'œuvre de la Fabrique de Notre-Dame de Montréal » leur enjoignant sur la demande à eux faite par ou au nom de l'Institut Canadien, et sur l'offre légale ou payement

aux susdits des honoraires ordinaires et accoutumés, de préparer, ou de permettre de préparer, une fosse dans la partie du cimetière où les restes mortels des catholiques romains, qui reçoivent le sépulture ecclésiastique, sont ordinairement enterrés, pour dans ladite fosse être enterrés les restes mortels dudit Joseph Guibord; et que, sur le transport de ces restes mortels audit cimetière pour cet objet et à une heure propre et convenable, ils enterrent lesdits restes mortels dans ladite partie du dit cimetière ou permettent qu'ils y soient enterrés.

« Et que les défendeurs payent à l'Institut Canadien tous les frais et dépens de la veuve dans toutes les Cours inférieures et du présent Appel, excepté tels frais et dépens occasionnés par l'exception soulevée—*recusatio judicis*,—lesquels frais et dépens seront supportés par les appelants.

« Leurs Seigneuries ne peuvent clore leur jugement sans exprimer le regret qu'un conflit se soit élevé entre les membres ecclésiastiques de l'Eglise catholique romaine, à Montréal, et les membres laïques appartenant à l'Institut Canadien.

« Il a été du devoir de Leurs Seigneuries de décider les questions qui leur ont été soumises conformément à ce qui leur a paru être la loi de l'Eglise catholique romaine dans le Bas-Canada.

« Si, comme il a été insinué, des difficultés surgissaient en raison d'un enterrement sans cérémonies religieuses dans la partie de terrain à laquelle s'applique le *mandamus*, il sera au pouvoir des autorités ecclésiastiques d'y obvier en permettant l'accomplissement de telles cérémonies qui sont suffisantes pour cet objet, et Leurs Seigneuries espèrent que la question de l'enterrement, avec ces cérémonies, sera examinée de nouveau par les dites autorités, et tout nouveau litige évité. »

Ce jugement est ridicule puis qu'il ordonne à la fabrique d'inhumer Guibord: d'après la loi, c'est le curé qui est l'officier préposé aux registres de l'état civil.

## SONNET

A MON AMI EUDORE EVANTUREL

Qui me demandait des vers sous le pseudonyme "Talma."

Tout poète, ici-bas, souffre depuis Homère.  
MERY.

Veux-tu savoir pourquoi j'ai détendu ma lyre,  
Pourquoi je suis muet dans mon isolement?  
Ecoute, mon ami, ce que j'ai vaie te dire,  
Et sois sûr que jamais le poète ne ment.

Quand le plomb du chasseur, que son tube en feu tire,  
A percé la favelte, hélas! de ce moment  
La senora des bois bien rarement soupire  
Son chant mélodieux et plein d'enivrement.

Comme l'oiseau blessé, depuis longtemps je souffre:  
L'aveugle destinée a plongé dans son gouffre  
Et détruit pour toujours mon beau rêve doré...

Un nuage morose a passé sur ma vie...  
Mais, Eudore, crois-moi, vienne ce que j'envie,  
Renaissent les beaux jours, et je rechanterai!

W. CHAPMAN.

Octobre 1873.

## LES CONDITIONS DE LA VIE CHEZ LES ETRES ANIMES

II

(Suite)

Voici cependant un exemple, pris à peu près indifféremment au milieu de beaucoup d'autres, d'un bec fort singulier, adapté à un régime très-spécial, qui semble fournir un enseignement qu'il est bon de ne point négliger. Tout le monde connaît le bec-croisé (*laxia curvirostra*), cet oiseau assez joli de plumage qui hante les forêts d'arbres verts et les plantations de pins; son bec a les mandibules très-aigues en sens opposé et croisées vers les deux tiers de la longueur. Il faut voir l'oiseau pourvu de ce bec étrange brisant et épluchant les cônes résineux pour admirer la valeur d'un pareil outil. Une modification bien simple a suffi pour créer l'instrument au moyen duquel il attaque les pommes de pin, et cette sorte d'anomalie ne se produit qu'à une époque tardive du développement de l'animal. N'y a-t-il point là un motif propre à engager les naturalistes qui croient à la mutabilité des espèces à tenter une petite expérience? Il s'agirait simplement d'emprisonner les bec-croisés dans un enclos et de les priver de leur nourriture habituelle en leur procurant en abondance les aliments recherchés par les oiseaux granivores. Ou les bec-croisés périraient sans se propager, ou, par suite d'un nouveau régime, après quelques générations leur bec aurait changé de forme, et en aurait pris une autre mieux appropriée à un genre de vie différent. Si l'expérience réussissait, notre oiseau des pins ne serait pas devenu un vulgaire moineau ou un gros-bec ordinaire, mais au moins la théorie dont on s'est beaucoup occupé aurait gagné un argument sérieux.

Parmi les poissons, il y a des espèces qui saisissent leur proie au-dessus d'elles ou même hors de l'eau, d'autres espèces qui cherchent leur nourriture dans les fonds vaseux. Chez les premières, comme la perche, la mâchoire inférieure dépasse la mâchoire supérieure; chez les dernières, c'est le contraire, la bouche est refoulée en dessous, et souvent elle est accompagnée d'appendices charnus propres à remuer la vase; le barbeau en est un exemple. Ainsi partout un caractère dénote des habitudes et des instincts auxquels l'animal ne peut se soustraire.

A l'égard des insectes et des arachnides, on a poussé fort loin l'étude des coïncidences entre les mœurs et les particularités de la conformation extérieure. L'examen des instruments de travail chez les espèces habiles à construire suffit aujourd'hui pour apprécier sûrement le genre d'industrie de l'espèce. Par la considération des appendices, on reconnaît de quelle façon et dans quelles conditions l'animal doit se mouvoir. Dans une infinité de circonstances, de la disposition des organes de la vue on déduit sans crainte d'erreur l'existence d'habitudes vagabondes ou sédentaires avec une foule de nuances. En même temps, chez les insectes et les arachnides, on suit pas à pas, mieux peut-être que partout ailleurs, les progrès de l'instinct et de l'intelligence avec les degrés de perfection des instruments, comme l'amoindrissement de ces facultés avec la simplicité des appendices.

Une condition de séjour différente que celle qui se présente habituellement à nos regards offre un intérêt considérable relativement à l'appropriation des organismes aux milieux et à la question des origines des êtres. Des animaux de diverses classes vivent dans des endroits absolument privés de lumière; ces animaux sont aveugles. Il y a juste un siècle, on découvrit dans des eaux souterraines de la Basse-Carniole, une espèce de batracien d'assez grande taille, 30 à 35 centimètres, d'un blanc rosé, portant des branchies extérieures, en un mot ressemblant avec de fortes proportions, à une larve de triton ou salamandre aquatique. C'était un animal aveugle; un zoologiste le fit connaître sous le nom de protéte serpentin (*proteus serpentinus*). La première idée fut que ce batracien était entraîné dans les grottes par les eaux qui, à l'époque des pluies, débordent les lacs de Sittich; mais cette supposition ne se trouva point justifiée. Les protétes n'ont jamais été pris que dans des eaux souterraines, et l'on s'en procure toujours aisément dans la grotte d'Adlesberg, située sur le chemin de Vienne à Trieste. Voilà donc une espèce d'un genre particulier fort distinct de tous ceux qui existent en Europe, vivant d'une manière constante dans l'obscurité. Il y a dans le Kentucky, aux Etats-Unis, une caverne profonde, la caverne du Mammoth, abondamment pourvue d'eau. Aucune lumière n'y pénètre, c'est l'obscurité complète. Un poisson habite l'eau de la caverne où nécessairement vivent d'autres animaux et des végétaux capables de les nourrir. Ce poisson blanchâtre, dépourvu d'écaillés, d'une espèce qu'on n'a jamais rencontrée ailleurs, est absolument privé de la vue; ses yeux, à l'état rudimentaire et cachés sous la peau, sont sans usage possible; son appareil auditif au contraire est très-développé. Le poisson du Kentucky a été appelé l'amblyopsis des cavernes (*amblyopsis spelæus*), le nom de genre faisant allusion à la cécité de l'animal. L'amblyopsis présente dans l'ensemble de sa formation des caractères tellement particuliers que les auteurs par lesquels il a été le mieux étudié n'ont pu le rapporter avec certitude à aucune des familles connues de la classe des poissons. Quelques zoologistes, peut-être à juste titre, ont vu en lui le type d'une nouvelle famille. M. Louis Agassiz, jugé si autorisé dans la question, voulant garder une extrême réserve, a seulement déclaré qu'il inclinait à le considérer comme une forme aberrante de la famille des cyprinodontes. Le séjour de l'amblyopsis est extraordinaire, ses caractères ne sont pas moins particuliers. Entre tous les poissons, il n'est ni espèce, ni genre, ni famille même, où l'on aperçoive pour lui une véritable parenté. En présence de ces faits, il serait difficile d'admettre que le poisson de la caverne du Mammoth n'a pas été créé pour vivre dans la condition unique où il a été recueilli par les naturalistes.

A une époque encore peu ancienne, un entomologiste de l'Allemagne se mit à explorer avec soin des grottes de la Carniole, et y découvrit des coléoptères carnassiers aveugles, fort agiles, tout pâles, étioles, presque transparents, ayant une taille de 7 à 8 millimètres et des proportions pleines d'élégance. Ces insectes ne rappelaient de bien près aucune forme connue; on les désigna sous le nom d'anopthalmes pour exprimer leur caractère le plus frappant, l'absence des yeux. Longtemps le fait demeura isolé, mais depuis quelques années des recherches actives, entreprises dans les grottes de l'Ariège, des Pyrénées et de différentes parties de l'Europe et de l'Amérique du Nord, ont procuré la découverte de beaucoup d'espèces distinctes appartenant au même genre.

La chasse aux anopthalmes ne serait pas du goût de tout le monde. Par bonheur, les entomologistes sont des gens résolus à braver les situations pénibles et à subir bien des désagréments pour arriver à leur but. On pénètre dans les grottes avec des torches et l'on avance en glissant sur le sol mouillé et inégal, en se heurtant aux pierres, en s'écorchant aux aspérités. Près de l'entrée d'une grotte où l'obscurité n'est pas complète, on trouve parfois une espèce d'anophtalme ayant des yeux imparfaits, mais il faut aller plus loin pour apercevoir les agiles coléoptères aveugles que l'on cherche. Presque toujours c'est sur une étendue assez restreinte que le chasseur saisit ces insectes, courant sur les parois de la caverne ou blottis sous les pierres. Aujourd'hui les anopthalmes connus sont nombreux, et, fait vigne de remarque, chaque espèce semble confinée dans quelques grottes peu éloignées les unes des autres. Si les chercheurs d'insectes aveugles étaient simplement excités par le désir de prendre des espèces étranges et d'en parer leurs collections, ils n'en ont pas moins servi utilement la science en procurant des éléments qui portent à méditer sur les conditions d'existence de certains êtres. Par leurs caractères zoologiques, les anopthalmes ont des rapports intimes avec des coléoptères de la même famille vivant à la lumière; mais ils ont des formes et des proportions qui leur appartiennent tellement que l'idée d'une origine commune ne saurait venir à l'esprit d'aucun naturaliste. Les espèces observées dans différentes grottes et dans des conditions semblables sont parfaitement distinctes, et en trouvant chez la plupart d'entre elles une atrophie complète, non-seulement des yeux, mais aussi des nerfs optiques, il est difficile de croire à autre chose qu'à une appropriation d'organisme à un genre de vie spécial.

D'ailleurs dans les ténèbres des cavernes et des grottes profondes il y a des animaux de plus d'une sorte; on y rencontre de petites crevettes, de petites araignées, des insectes de divers genres, tous privés d'organes de vision. Il y a dans ces sombres réduits des espèces phytophages servant, dans une certaine mesure, à la nourriture des carnassiers,—et des végétaux, certains champignons, les seules plantes connues susceptibles de se développer en l'absence de lumière, destinés à nourrir les espèces phytophages: c'est tout un petit monde séparé du reste du monde. L'anfractuosité d'une caverne, aussi bien que le recoin le plus enchanteur, est le séjour de nombreuses créatures qui se recherchent, se fuient, se massacrent et s'agitent dans un perpétuel tourbillon.

Qui pourrait n'être pas entraîné à chercher par la pensée à remonter jusqu'à l'origine de ces êtres privés de la vue dont l'existence semble si misérable? M. Agassiz fut invité à donner son opinion sur l'état primitif des animaux sans yeux de la caverne du Mammoth. L'éminent zoologiste invoqua la nécessité d'une suite d'observations et d'expériences pour arriver à la certitude absolue. Il conseilla de tenter d'élever des embryons des espèces de la caverne en les soumettant à des conditions différentes de celles dans lesquelles on les trouve actuellement, et il termina par cette déclaration: «d'après tout ce que je sais de la distribution géographique des animaux, je suis convaincu que ceux-ci ont été créés dans les circonstances où ils vivent maintenant, dans les limites où ils se rencontrent et avec les particularités de structure qui les caractérisent aujourd'hui.»

Depuis le moment où M. Agassiz a exprimé son opinion, des espèces aveugles ont été recueillies en grand nombre; les observations se sont multipliées, et sur un point de la plus